

VILLE D'HENIN-BEAUMONT
- : -
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 11 JUIN 2008
A 18 HEURES 00

- : -
COMPTE RENDU

- : -
Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, le mercredi 11 juin 2008 à 18 heures.

Etaient présents

: M. Gérard DALONGEVILLE
Maire
Mme Marie-Noëlle FINEL-LIENEMANN
M. Jean-Bernard DESHAYES
Mme Nadine TAVERNIER-LENGLIN
M. Jean-Marc LEGRAND
Mme Annick GENTY-FAUQUET
M. David NOEL
Mme Brigitte BOMBEKE-BOURSIN
M. Jean-Claude GIANNUZZI
Mme Claudette POLICANTE-CYMBALIST
M. Pierre FERRARI
Adjoints au Maire
M. Philippe DEMARQUILLY
Adjoint Spécial
M. Claude DUBERGER
Mme Maryline CARLONE-FARRIAUX
Adjoints de Quartier
Mme Gladys FROISSART-CRIKELAIRE
M. Jean-Pierre WIRTGEN
Mme Danielle FILIPOWICZ-BERNARD
M. Roger LENFLE
M. Richard GONZALEZ
M. Jean-Pierre CHRUSZEZ
Mme Claudette CUVILLON-HANOT
Mme Béatrice DUJARDIN-RATAJCZAK
Mme Micheline RUDI-DUFOUR
Mme Chantal SABATO-CARLIER
M. Yves MARTEL
Mme Brigitte MENIN-MINART
M. Daniel DUQUENNE
Mme Christine COGET-JASKOWIAK
Conseillers Municipaux

**Absents excusés
et représentés**

M. Guy CREUZE (*procuration pour M. Jean-Bernard DESHAYES*)
M. Francis COTARD (*procuration pour M. Daniel DUQUENNE*)

**Absente excusée
non représentée**

Mlle Sandy SOUDE

**Absents non excusés
et non représentés**

M. Freddy BAUDRIN
Mme Marion LE PEN
M. Laurent BRICE
M. Steeve BRIOIS

Suivant l'article L.2121-15 alinéa 1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Maryline CARLONE-FARRIAUX est nommée Secrétaire de Séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A observé une minute de silence en mémoire de M. Daniel BRETON, Maire de Grenay, à la demande de M. David NOEL.

ERRATUM – COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 10 AVRIL 2008

Composition de la REGIE AUTONOME DU CINEMA « L'ESPACE LUMIERE » :

- Mme Nadine TAVERNIER-LENGLIN
- Mme Gladys FROISSART-CRIKELAIRE
- Mme Claudette POLICANTE-CYMBALIST
- M. David NOEL

- SUR LES RAPPORTS PRESENTES PAR M. le Maire

- 1 - APPROUVE** les modifications statutaires de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, notamment l'alinéa 4 de l'article 12 qui stipule que « toute commune représentée aura la faculté de disposer jusqu'à huit membres suppléants ».

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **29 voix favorables** (listes « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! » et « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! »)
 - **1 abstention** (liste « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! »)
- 2 - AUTORISE, à l'unanimité,** la passation de l'avenant n° 1 afférent au lot n° 1 (mise à disposition du service de trafic entrant et communication vers des services spécialisés) du marché de fourniture de services de télécommunication filaire avec la société ORANGE BUSINESS SERVICES, domiciliée à Villeneuve d'Ascq et **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint délégué à signer tous documents relatifs à cette affaire.
- 3 - AUTORISE, à l'unanimité,** la passation du marché de travaux de rénovation, de réhabilitation, d'extension et de mise en sécurité de L'ESCAPADE avec le Cabinet DENISSE, domicilié 375 rue de l'Abbaye – 62110 HENIN-BEAUMONT et **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint délégué à signer tous documents relatifs à cette opération.
- 4 - AUTORISE, à l'unanimité,** la passation du marché de travaux d'aménagement du Chemin de Jérusalem avec la société RAMERY, domiciliée 2 rue de l'Europe – 62300 LENS et **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint délégué à signer tous documents afférents à cette affaire.
- 5 - AUTORISE, à l'unanimité,** la passation du marché de travaux d'aménagement des abords du lycée Pasteur avec la société RAMERY, domiciliée 2 rue de l'Europe – 62300 LENS et **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint délégué à signer tous documents concernant cette opération.

6 - **AUTORISE, à l'unanimité**, la passation du marché de travaux d'aménagement de la rue Saint Martin avec la société RAMERY, domiciliée 2 rue de l'Europe – 62300 LENS et **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint délégué à signer tous documents afférents à cette affaire.

7 - **AUTORISE** la passation de l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation et à la mise en conformité de la piscine municipale avec le cabinet d'architecture DENISSE, domicilié 375 rue de l'Abbaye – 62110 HENIN-BEAUMONT et **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint délégué à signer tous documents concernant cette opération.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **27 voix favorables** (listes « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! » et « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! »)
- **3 abstentions** (liste « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! »)

8 - **AUTORISE, à l'unanimité**, le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la fourniture de carburant à l'usage du parc automobile municipal à l'aide d'un procédé de cartes accréditives et **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint délégué à signer tous documents relatifs à cette affaire.

- SUR LES RAPPORTS PRESENTES PAR M. Jean-Bernard DESHAYES, ADJOINT DELEGUE AUX SPORTS

9 - **APPROUVE, à l'unanimité** (*M. Philippe DEMARQUILLY n'a pas pris part au vote*), la répartition de la subvention allouée aux associations sportives ci-après :

CLUBS	REPARTITION (en €)
BOXING CLUB HENINOIS	5 647
CERCLE D'ESCRIME	4 648
CLUB NAUTIQUE HENINOIS	1 328
ESHB BASKET	2 648
ETOITE CYCLISTE HENINOISE	1 168
FOOTBALL CLUB DE BEAUMONT	848
FOOTBALL CLUB FEMININ	4 448
HENIN GYM	8 248
HENIN JUDO JU JITSU	2 848
OLYMPIQUE HENINOIS	3 248
STADE HENINOIS FOOTBALL	9 648
TENNIS CLUB HENINOIS	2 164
AS COLLEGE RABELAIS	240
AS COLLEGE GERARD PHILIPPE	240
AS LYCEE DARCHICOURT	240
AS LYCEE PASTEUR	240
AS LYCEE SENEZ	240
AMICALE LAIQUE FOOTBALL	250
AS KENNEDY	440
ASSOCIATION COLOMBOPHILE DES MINES	355
ASSOCIATION HIPPIQUE DE LA PEUPLERAIE	2 350
CARPE DIEM BOWLING	500
CARPE HENINOISE	600
CERCLE CYNOPHILE HENINOIS	175
ENTENTE BOULISTE HENINOISE	2 250
HENIN TIR	400

LA BOULE BEAUMONTOISE	150
LA FLECHE HENINOISE	350
LES AMIS DE LA MARCHE	250
LES CRACKS DE MULOT	375
LES FLANEURS	350
RADIO COMMANDE MODELISME	275
USEP	500
TOTAL	57 901

- 10 - APPROUVE, à l'unanimité,** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 200 € à l'association LES ROSALINES.
- 11 - APPROUVE, à l'unanimité,** l'attribution d'une subvention exceptionnelle, d'un montant de 3 000 €, à l'association ENTENTE SPORTIVE HENIN BASKET.
- 12 - APPROUVE, à l'unanimité,** l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 600 € à l'association LA FLECHE HENINOISE.

- SUR LE RAPPORT PRESENTE PAR M. David NOEL, ADJOINT DELEGUE A LA CULTURE

- 13 - APPROUVE, à l'unanimité,** le projet de restauration et de protection contre le vol d'objets mobiliers inscrits parmi les monuments historiques. **SOLLICITE** du Conseil Général, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et d'autres partenaires publics et privés, les aides financières maximales susceptibles d'être accordées et **AUTORISE** M. le Maire à solliciter d'autres financements publics et privés et à poursuivre toutes formalités nécessaires à la réalisation de ce projet, notamment à signer les conventions avec les différents organismes habilités à intervenir dans le cadre de l'action.

- SUR LE RAPPORT PRESENTE PAR Mme Brigitte BOMBEKE-BOURSIN, ADJOINT DELEGUE AUX AFFAIRES SCOLAIRES

- 14 - AUTORISE, à l'unanimité,** le versement d'une subvention exceptionnelle, d'un montant de 2 894 €, correspondant à la subvention allouée par l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (ACSE) au titre des actions portées par le Conseil Municipal des Enfants.

- SUR LE RAPPORT PRESENTE PAR Mme Maryline CARLONE-FARRIAUX, ADJOINT DELEGUE A LA PETITE ENFANCE

- 15 - AUTORISE, à l'unanimité,** l'ouverture du Relais Assistantes Maternelles et **AUTORISE** M. le Maire à solliciter les subventions complémentaires auprès du Conseil Général, du Conseil Régional et toutes autres institutions.

- **SUR LE RAPPORT PRESENTE PAR Mme Annick GENTY-FAUQUET, ADJOINT DELEGUE A L'HANDICAP**

- 16 - **APPROUVE, à l'unanimité**, le projet de création d'une commission communale pour l'accessibilité aux personnes en situation d'handicap et **AUTORISE** M. le Maire à poursuivre toutes formalités nécessaires à la réalisation de ce projet, notamment à signer les conventions avec les différents organismes habilités à intervenir dans le cadre de l'action.

- **SUR LE RAPPORT PRESENTE PAR Mme Claudette POLICANTE-CYMBALIST, ADJOINT DELEGUE A LA POLITIQUE DE LA VILLE**

- 17 - **APPROUVE, à l'unanimité**, le rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine pour l'exercice 2007.

- **SUR LES RAPPORTS PRESENTES PAR M. Philippe DEMARQUILLY, ADJOINT SPECIAL DELEGUE A L'AMENAGEMENT URBAIN ET A L'ENVIRONNEMENT**

- 18 - **ANNULE** la délibération du Conseil Municipal n° 2007-154 du 24 décembre 2007 afférente à la création d'un centre administratif (îlot Mairie) et d'un pôle commercial-artisanal (îlot Carnot ex CPAM). **AUTORISE** le lancement de l'enquête publique nécessaire au déclassement des parcelles ci-après :

ILOT MAIRIE				
adresse	section	numéro	superficie	ex utilisation
rue Pasteur	AH	1996	101	cour hôtel de ville
ILOT CARNOT				
adresse	section	numéro	superficie	ex utilisation
rue Montpencher	BL	1444p	757	passage piétonnier îlot Carnot
rue Montpencher	BL	1527	1836	espaces verts avec allée piétonne
rue Montpencher	BL	1525		
ILOT PASTEUR				
adresse	section	numéro	superficie	ex utilisation
bd du Mal JUIN	AH	1991p	5145	espaces verts
CITE DE LA PERCHE				
adresse	section	numéro	superficie	ex utilisation
Cité de la Perche	AH	1445	265	espace vert
Cité de la Perche	AH	1839	1661	parking
Cité de la Perche	AH	1840	2907	parking
Cité de la Perche	AH	1841	655	parking
Cité de la Perche	AH	1842	1774	parking
Cité de la Perche	AH	1843	488	parking
Cité de la Perche	AH	1844	529	parking
Cité de la Perche	AH	1845	422	parking
Cité de la Perche	AH	1846	1406	parking
Cité de la Perche	AH	1847	2562	espace vert, parking
Cité de la Perche	AH	1860	958	parking
Cité de la Perche	AH	1696p	4340 (surface globale)	voirie, parking
Cité de la Perche	AH			domaine public

AUTORISE M. le Maire ou son Adjoint délégué à signer tous actes, pièces et documents à intervenir au titre de ces opérations et **IMPUTE**, aux acquéreurs, les frais relatifs à ces affaires.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **26 voix favorables** (liste « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! »)
- **4 voix défavorables** (listes « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! » et « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! »)

- 19 - AUTORISE** la cession de la parcelle cadastrée ZL n° 47, d'une superficie de 25 504 m², au lieu-dit « A CE MAY », occupée par M. Nicolas FORGEOIS, au profit de la société ARTOIS DEVELOPPEMENT. **AUTORISE** la résiliation du bail rural, à l'amiable, entre la Ville et M. FORGEOIS. **AUTORISE** le versement d'une indemnité d'éviction à l'occupant, à la charge d'ARTOIS DEVELOPPEMENT et **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint délégué à signer tous actes, pièces et documents à intervenir au titre de cette opération qui seront passés sous la forme notariée, par devant Me BAILLEUX, notaire à Hénin-Beaumont.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **26 voix favorables** (liste « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! »)
- **4 abstentions** (listes « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! » et « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! »)

- 20 - AUTORISE** le transfert d'assiette du collège Jean Macé pour une superficie, d'après arpentage, de 29 565 m² ainsi que les trois externats et la S.E.G.P.A non reconstruits, à titre gracieux, au profit du Conseil Général du Pas-de-Calais et **AUTORISE** M. le Maire ou son Adjoint délégué à signer l'acte en la forme administrative et tous documents à intervenir au titre de cette affaire.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **29 voix favorables** (listes « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! » et « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! »)
- **1 abstention** (liste « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! »)

- 21 - APPROUVE, à l'unanimité**, le projet de création d'un cheminement sécurisé pour l'accès à la gare SNCF d'Hénin-Beaumont. **SOLLICITE**, auprès des partenaires publics et privés, les aides financières maximales susceptibles d'être accordées et **AUTORISE** M. le Maire à poursuivre toutes formalités nécessaires à la réalisation de ce projet, notamment à signer les conventions avec les différents organismes habilités à intervenir dans le cadre de l'action.

22 - EMET un avis favorable quant au projet d'exploitation de trois bâtiments destinés au stockage de matières combustibles sur le territoire de LAUWIN PLANQUE, dans le cadre des installations classées pour la protection de l'environnement.

Le scrutin ayant donné les résultats suivants :

- **29 voix favorables** (listes « HENIN-BEAUMONT : UNE VILLE POUR TOUS ! » et « HENIN BEAUMONT AU CŒUR ! »)
- **1 abstention** (liste « HENIN-BEAUMONT POUR VOUS ! »)

- **PREND CONNAISSANCE** des décisions prises par M. le Maire dans le cadre de sa délégation générale (articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales).

AFFICHE ET PUBLIE, LE 19 JUIN DEUX MILLE HUIT, EN EXECUTION DE L'ARTICLE L.2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Le Maire,

Gérard DALONGEVILLE